Travailleur social MDEF

AVEYRON LE DÉPARTEMENT

Pôle : Pôle des solidarités humaines

Direction : Direction de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille

Référence du poste : 218

DESCRIPTION DU POSTE

Le personnel éducatif assure une prise en charge et un accompagnement individuel des enfants accueillis

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie A et B de la filière sociale, Assistant socio-éducatif, Éducateur de jeunes enfants, Moniteur-éducateur

> Fonction publique hospitalière

Cadre d'emploi d'accès

> Identique au cadre de référence

Positionnement hiérarchique

> Sous l'autorité hiérarchique du Chef de service éducatif

Résidence administrative/Territoire

> Résidence administrative : Rodez et/ou Onêt-le-Château

Domaine d'activité

> Il est chargé de la mise en œuvre et de la coordination du projet individuel de la personne accueillie

> Il veille au respect du calendrier et de ses échéances

> Il vérifie lors de l'admission que le dossier soit complet (autorisations…), explique le livret d'accueil et ses composantes (règlement de fonctionnement et règles de vie du groupe)

> Chaque personnel éducatif est référent d'un ou de plusieurs jeunes ou familles

> Il note ses observations, démarches, concernant les jeunes confiés et/ou leurs parents dans les supports prévus à cet effet

> Il peut être amené à participer aux audiences des jeunes dont il est référent

> Il rend compte de ses missions au chef de service lors de la réunion hebdomadaire d'équipe

> Il établit des bilans permettant de faciliter et contrôler les démarches engagées, d'ajuster le projet, et de vérifier que les objectifs sont atteints

MISSIONS

Le tutorat

> Les personnels éducatifs peuvent être amenés à accueillir et encadrer des stagiaires (éducateur, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants en référence au projet et à la durée de stage

Activités au quotidien

> Il facilite l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées

> Il assure le suivi des jeunes en situation d'insertion professionnelle en étroite collaboration du référent

> Il facilite l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées. Dans cette perspective, il instaure des relations partenariales avec les entreprises locales et les associations socio-professionnelles et sportives

> Il doit avoir une vigilance et une attention renforcée auprès d'un public particulièrement fragile et vulnérable

> Il organise et anime des activités avec les personnes accueillies, il stimule les capacités sociales, affectives, intellectuelles et psychomotrices des personnes accueillies

> Il contribue par des techniques d'approche pédagogique et méthodologique, à réguler les dysfonctionnements émotionnels et relationnels des personnes

> Il assure un accompagnement et une aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

> Il assure du lien entre les enfants confiés, leur famille et les intervenants socioprofessionnels

> Il veille au bien-être, ainsi qu'à la sécurité matérielle et affective des usagers. Il a un devoir d'alerte, auprès du chef de service, concernant les situations confiées

> Le personnel éducatif s'assure, pour chaque usager dont il a la charge, que les moyens mis en œuvre correspondent à ses besoins et aux objectifs fixés. A cette fin, il veille à offrir les conditions de protection (devoir de surveillance) et d'éducation nécessaires aux personnes accompagnées, tout en visant à conforter, restaurer et développer les compétences parentales

L'encadrement et l'accompagnement

> Le personnel est chargé : Elaborer des propositions de projets en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, en assurant l'information directe ou indirecte (via le référent ASE selon les situations) de la famille et en recherchant chaque fois que possible son adhésion ; Conduire des évaluations individuelles ou familiales, dans le cadre d'un suivi et d'un accompagnement renforcé ; Élaborer des propositions chaque fois que la situation le nécessite, au minimum à chaque échéance, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés ; Soumettre ses propositions au responsable de service avant transmission ; Préparer, en fonction des objectifs fixés et de l'observation réalisée, une orientation adaptée

> L'accompagnement par les personnels éducatifs se traduit par l'élaboration et le suivi de projets d'action sociale individuels, globaux et cohérents dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès des jeunes et de sa famille

> Le personnel éducatif est chargé de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions transcrites dans le document individuel de prise en charge ou dans le contrat de séjour le cas échéant ainsi que du projet personnalisé d'accompagnement

L'accueil

> Le personnel éducatif est chargé d'accueillir des enfants et/ ou un parent dont un ou plusieurs enfants font l'objet : d'une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert ou à domicile ; d'un accueil provisoire ; d'une ordonnance de placement provisoire ; d'un contrat d'aide jeune majeur, dans le respect du droit des enfants et des familles ainsi que dans le respect des objectifs définis par les autorités à l'origine du placement ou de l'intervention

COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

> Connaître le cadre juridique et législatif de son intervention et les dispositifs et procédures sociales qui y sont rattachées

> Connaître les acteurs de l'enfance dans les champs judiciaire, social, éducatif

> Posséder des capacités de diagnostic, d'analyse, de synthèse et de rédaction
> Être en capacité de conduire des projets d'action éducative
> Animer des activités spécifiques
> Évaluer le degré d'autonomie de la personne
> Établir une juste distance relationnelle
> Maîtriser les techniques d'écoute, d'entretien, de réunion, de communication orale et écrite
> Traiter et tendre à résoudre les situations agressives ou conflictuelles
> Éduquer/Accompagner les personnes suivies
> Savoir recueillir les informations nécessaires à l'évaluation de la situation de la personne
> Soutenir et argumenter un point de vue éducatif
> Connaître les structures d'insertion et d'apprentissage professionnelles

Aptitudes requises

> Savoir gérer les difficultés de communications avec des usagers en souffrance, et présentant des troubles du comportement
> Savoir appréhender le stress lié à l'imprévu, à l'urgence et à des situations de crise, et de détresse
> Posséder des capacités de polyvalence et d'adaptation
> Savoir poser une autorité légitime
> Respecter l'évolution de la personne dans son projet de vie
> Posséder des capacités de polyvalence et d'adaptation
> Savoir organiser et gérer son temps de travail au travers d'une multiplicité de consignes
> Posséder un équilibre psychologique et une stabilité émotionnelle
> Avoir des aptitudes au travail d'équipe pluridisciplinaire

Formation et expérience

> Expérience souhaitée
> Permis B
> Titulaire d'un diplôme d'état en travail social

CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

> Horaires d'internat (travail les week-end, et dans le cadre d'une prise en charge en hébergement)
> Prise en charge d'un public difficile et peu structuré, souvent en situation d'urgence et de détresse, voire de violence
> Risque de dangers physiques ou psychiques : agressions, menaces ou insultes des personnes prises en charge
> Nombreux déplacements dans le cadre de la prise en charge
> Mobilité en cas de besoin sur les différents services